

L'ACPR change de locaux



Les services de l'ACPR ont emménagé, au cours de l'été, dans le nouveau bâtiment Intown, situé au cœur du quartier Europe du 9^{ème} arrondissement. Ce déménagement permet à l'ACPR de rassembler la quasi-totalité de ses effectifs dans un seul et même immeuble, et de réaliser des économies de loyers significatives. Il a également pour objectif de rationaliser l'organisation des espaces et ainsi d'optimiser ses méthodes de travail.

Les équipes de l'ACPR demeurent non loin de la Banque de France et restent au cœur de la place financière de Paris, tout en étant facilement accessible en transport en commun.

L'adresse postale est ainsi modifiée.

Vous pouvez désormais adresser vos courriers à :

Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

4, PLACE DE BUDAPEST

CS 92459

75436 PARIS CEDEX 09